



**Secrétariat**

IC/Genève/2002/33  
19 juillet 2002

Distribution :

1 exemplaire par fonctionnaire

---

**CIRCULAIRE N° 33**

**Objet : Commémoration de la Journée internationale  
des populations autochtones au Palais des Nations**

1. La Journée internationale des populations autochtones sera commémorée au Palais des Nations le jeudi 25 juillet 2002. Des chants et des danses traditionnels seront présentés par les peuples autochtones du monde entier.
2. La date officielle de cette Journée est le 9 août, mais le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme a préféré faire coïncider la commémoration avec la session annuelle du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones qui se termine le 26 juillet 2002.
3. La cérémonie aura lieu de 9h à 11h dans le parc Ariana devant la Sphère Armillaire. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Monsieur Sergei Ordzhonikidze, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Madame Mary Robinson et le Président du Groupe de Travail sur les populations autochtones ouvriront la cérémonie.
4. Les discours seront suivis par les chants et les danses traditionnels.
5. Sous réserve des exigences de service, les Chefs de service sont invités à libérer les fonctionnaires, pour leur permettre d'assister à cette commémoration.

Le Directeur  
de la Division de l'administration  
Bertrand Juppin de Fondaumière